

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

- > 6 FÉVRIER 2019, QUÉBEC
- > 20 FÉVRIER 2019, MONTRÉAL

Réclamer ou faire face à une réclamation en construction demande un processus à la fois sérieux et rigoureux, où les parties ont des droits et des obligations et cherchent généralement des ententes négociées.

Si les parties ne parviennent pas à s'entendre et que les difficultés restent les mêmes, il faut savoir que le règlement des conflits est largement influencé par l'évolution des contrats, le développement des outils de gestion, l'ajustement des lois et règlements ainsi que par la jurisprudence. Cette complexité est à la base de l'inconfort des individus à se tourner vers le règlement de litiges.

Le Service de la formation continue de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval est fier de vous offrir cette journée, devenue une incontournable pour les parties prenantes aux contrats dans l'industrie de la construction. Offert à Québec et à Montréal, cet événement vous donnera accès à **l'expertise de conférenciers légaux et techniques** qui agissent continuellement en règlement de conflits. Ainsi, vous serez **mieux outillés** pour **appliquer rapidement dans votre milieu** les connaissances acquises lors de cette journée.

Inscrivez-vous sans tarder et saisissez l'opportunité d'entendre des conférenciers chevronnés, de partager leur savoir et expérience sur différents aspects reliés aux demandes de compensation.

Clientèle visée

- > Architectes;
- > Avocats;
- > Chargés de projets et directeurs de travaux;
- > Concepteurs;
- > Donneurs d'ordres;
- > Entrepreneurs généraux et sous-traitants;
- > Ingénieurs et techniciens;
- > Professionnels de la construction;
- > Surveillants de travaux ou de chantiers.

Formation admissible

Activité de formation admissible dans le cadre du Règlement sur la formation continue de l'Ordre des ingénieurs du Québec, dans la mesure où le contenu est relié à l'exercice des activités professionnelles de l'ingénieur qui y participe.

Votre inscription inclut :

- > L'accès à 11 conférenciers chevronnés;
- > Des outils à appliquer dans votre milieu;
- > Des collations et café servis aux pauses ;
- > Un dîner réseautage;
- > Les présentations des conférenciers.

Cet événement répond aux exigences de la Loi sur le développement de la main-d'œuvre. Ainsi, les frais d'inscription feront l'objet de reçus pour chacun des participants.

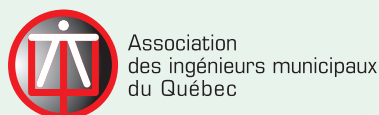
Inscrivez-vous en ligne :

ulaval.ca/formationcontinue/18e

Information:

418 656-2793 / 1 855 656-3897
formationcontinue@fsg.ulaval.ca

Avec le soutien de :



PROGRAMME

8 h **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

8 h 30 **MOT D'OUVERTURE**

ANDRÉ ZACCARIN > Doyen
Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval

8 h 40 **CONFÉRENCE D'HONNEUR**

DANIEL PERREault > Vice-président infrastructure
Aéroport international Jean-Lesage

BIM: Un projet collaboratif

En décembre 2017, l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec inaugurerait le plus grand projet de rénovation de son histoire, sa nouvelle aérogare internationale. Ce défi d'envergure fut l'occasion d'intégrer la modélisation des données du bâtiment, connue sous le nom de Building Information Modeling (BIM) au modèle de gestion du projet, de la conception à l'entretien à long terme de l'édifice.

Quels sont les bénéfices d'une gestion de projet en mode BIM? Quels outils et documents ont permis de livrer le projet dans le respect du budget et de l'échéancier? Lors de cette conférence, Monsieur Perreault exposera les leçons apprises de cette première expérience du BIM.

9 h 30 **CONFÉRENCE**

M^e ALAIN PROVENCHER > Avocat
M^e ISABELLE SIMARD > Avocate
SBL Avocats

L'approbation des travaux additionnels dans les contrats municipaux

Des travaux additionnels doivent être exécutés dans le cadre d'un contrat municipal et des coûts supplémentaires doivent être défrayés? Qui est en charge de ces approbations? Peut-on vraiment se fier au jugement de ceux-ci quant à la validité de ces ajouts?

Cette conférence vous informera sur les méthodes à utiliser pour atteindre une réalisation efficace des travaux et sur les moyens d'éviter le refus de compenser des travaux additionnels, le tout dans le respect des règles administratives du corps public. Les conférenciers exposeront différents cas vécus par des entrepreneurs et pourront vous orienter vers des pistes de solutions potentielles.

10 h 20 **PAUSE RÉSEAUTAGE**

10 h 40 **CONFÉRENCE**

M^e MÉLANIE JACQUES > Avocate
Vice-présidence - Affaires juridiques, Hydro-Québec

Les modes alternatifs de règlement de différends dans le contexte des contrats de construction

De plus en plus, les différends découlant des contrats publics de construction donnent lieu à des litiges importants qui représentent des défis de taille pour toutes les parties concernées et nécessitent l'investissement de ressources et de coûts substantiels.

Cette conférence vise à présenter les enseignements de la jurisprudence et les meilleures pratiques permettant la gestion et la résolution des conflits survenant en cours d'exécution d'un contrat de construction. Elle vise à engendrer une réflexion sur les innovations possibles dans ce domaine afin de mieux les adapter à la réalité des contrats de construction.

11 h 30 **CONFÉRENCE**

ANDRÉ MORIN > Conseiller principal
Revay et associés limitée

Le processus de réclamation sur contrat - calcul du risque

Selon les tendances de l'industrie, lorsqu'un projet commence à montrer des signes d'échec, il fera tôt ou tard l'objet d'une réclamation pour retard et/ou perte de productivité. Cette conférence fera donc état des causes fréquentes de réclamations observées dans l'industrie et des indicateurs pouvant être surveillés pour évaluer le risque d'un projet en termes de réclamation. Le conférencier abordera également les éléments de gestion permettant de minimiser ou de mieux gérer ce risque de réclamation et fera un survol des responsabilités de chacune des parties impliquées dans le cadre d'un processus de réclamation.

12 h 30 **DÎNER RÉSEAUTAGE**

SAVIEZ-VOUS QUE :

- > vous pouvez être formé directement dans votre milieu de travail?
- > le contenu des formations offertes peut être adapté à la réalité de votre entreprise?

Par son Service de formation continue et son Centre de formation en développement durable, la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval vous permet d'accéder à des formations de qualité, animées par des formateurs-experts passionnés et reconnus dans leur domaine. Consultez les **calendriers de formation** sur le Web et communiquez avec nous pour en savoir plus sur le service aux entreprises.

genie.ulaval.ca
cfdd.ulaval.ca

UN CHOIX PARMIS LES DEUX SÉANCES CI-DESSOUS :

13h45 **SÉANCE SIMULTANÉE**

M^e MATHIEU COMEAU > Avocat
KSA, avocats et notaires

[Integrated Project Delivery \(IPD\): vers un mode de réalisation de projet collaboratif pour le Québec?](#)

Dans le but avoué de casser les dynamiques de confrontation entre les principaux participants aux projets de construction, les rédacteurs de contrats tentent depuis quelques années de réaménager les modes de réalisation. Déjà en vogue dans d'autres juridictions, le « IPD » fait son entrée au Québec. Ce mode vise la collaboration par le partage d'intérêts entre le client, les professionnels et l'entrepreneur. On souhaite ainsi maximiser les bénéfices de chacun.

13h45 **SÉANCE SIMULTANÉE**

ÉRIK POIRIER > Directeur
buildingSMART Canada
Vice-président du Groupe BIM du Québec

[Le virage numérique et la transformation de l'information: des nouveaux modèles pour l'industrie](#)

Le virage numérique dans l'industrie de la construction impose une transformation de la manière dont l'information est produite, échangée, gérée et consommée tout au long du cycle de vie d'un actif immobilier. Le conférencier abordera cette thématique de transformation de l'information et de l'impact que ceci a sur les pratiques courantes de l'industrie.

14h40 **CONFÉRENCE**

M^e JEAN-FRANÇOIS DAGENAI > Avocat
M^e JULIEN TRICART > Avocat
BCF | Avocats d'affaires

[Revue de la jurisprudence en construction](#)

Les conférenciers présenteront les décisions marquantes de la dernière année et passeront en revue les plus récentes tendances des tribunaux en matière de droit de la construction. Seront notamment traités les sujets suivants : le cautionnement pour salaires, matériaux et services, l'hypothèque légale de la construction, la retenue contractuelle et les clauses de paiement sur paiement, les pénalités contractuelles, l'obligation de collaboration entre les parties au contrat et le respect de la procédure de réclamation prévue au contrat d'appel d'offres.

15h30 **PAUSE RÉSEAUTAGE**

15h50 **CONFÉRENCE**

DENIS BEAUDOIN > Directeur
RÉGIS MORASSE > Directeur des projets immobiliers
Service des immeuble de l'Université Laval

[Entente contractuelles et conception: une approche renouvelée](#)

Les responsables du projet du pavillon de l'Institut nordique du Québec – Campus UL, présentement en phase de conception, s'appliquent à mettre en place différentes stratégies émergentes afin de contrer les obstacles négatifs trop souvent rencontrés de la période de la conception jusqu'à la livraison d'un projet.

Les conférenciers feront le bilan de l'expérience en cours, et décriront leur processus d'embauche d'une équipe intégrée, de mise en place d'une plate-forme collaborative et de gestion des données BIM, le tout en passant par l'implantation d'un processus continu de la coordination de la conception (PCC) inspiré du processus de conception intégrée (PCI).

16h40 **MOT DE CLÔTURE**

MARIE-JULIE FORTIN > Directrice
Service de formation continue de la Faculté des sciences et de génie et du Centre de formation en développement durable

16h50 **FIN**

Note: L'horaire de la formation peut varier entre Québec et Montréal. Le Service de la formation continue de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

NOS CONFÉRENCIERS



DANIEL PERREULT, ing. > Vice-président, Infrastructures
Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Gestionnaire d'expérience, M. Perreault occupe le poste de vice-président aux infrastructures de l'Aéroport international Jean-Lesage depuis 2012. Ses fonctions l'amènent à veiller au développement et à l'entretien des infrastructures nécessaire à l'exploitation et à la croissance de l'organisation. Son efficacité, son sens du leadership et son expertise l'ont amené à travailler sur différents projets d'envergure, notamment sur le plus grand chantier d'agrandissement et de réaménagement de l'histoire de l'Aéroport, dont l'investissement total s'élevé à 277 M\$. Diplômé en génie électrique à l'Université de Sherbrooke, il obtint en 2017 le titre d'*International Airport Professional* suite à la réussite du programme AMPAP - *Airport Management Professional Accreditation Programme* offert par l'Organisation de l'aviation civile internationale.



DENIS BEAUDOIN > Directeur
Service des immeubles de l'Université Laval

Denis Beaudoin est directeur du Service des immeubles de l'Université Laval depuis 2015. Son poste actuel lui permet de collaborer avec des équipes techniques chevronnées et d'utiliser des équipements et des technologies de pointe. Il travaille présentement sur l'implantation de processus améliorés dans la gestion et la conception des projets d'infrastructures. Possédant plus de 30 ans d'expérience dans les établissements de santé du Québec dans des postes d'ingénieur et de direction, il a aussi à son actif une douzaine d'années d'expérience en amélioration continue selon la méthode Lean – six sigma.



M^e MATHIEU COMEAU > Avocat
KSA, avocats et notaires

M^e Mathieu Comeau est conseiller juridique et plaideur. Il agit principalement dans des affaires portant sur des projets de construction, les propriétés immobilières, les relations commerciales et les successions. En matière de construction, il traite de tous les aspects juridiques entourant cette industrie tout en développant de manière particulière une expertise relative aux modes de conception et de réalisation de projets, la conception intégrée et le recours aux technologies BIM (*Building information modeling*).



M^e JEAN-FRANÇOIS DAGENAIS > Avocat
BCF | Avocats d'affaires

Membre du Barreau du Québec depuis 1991 et associé chez BCF Avocats d'affaires, M^e Dagenais se spécialise en droit de la construction et du développement immobilier. Possédant une solide expérience en médiation et arbitrage, il est souvent appelé à jouer un rôle équivalent à celui de conseiller juridique interne et dédie une partie importante de sa pratique à défendre ses clients dans leurs réclamations en construction. M^e Dagenais préside actuellement le comité formation de l'Association Québécoise des entrepreneurs en Infrastructures et siège sur son conseil d'administration.



M^e MÉLANIE JACQUES > Avocate
Vice-présidence - Affaires juridiques, Hydro-Québec

Membre du Barreau du Québec et avocate chez Hydro-Québec depuis 2016, M^e Mélanie Jacques gère présentement l'équipe d'avocats de la division Équipements et Société d'énergie de la Baie-James de l'entreprise. Forte de ses 11 ans d'expérience en pratique privée comme avocate et associée au sein d'un cabinet d'envergure internationale, elle a développé une expertise en litige et règlement des différends. M^e Mélanie Jacques a occupé la fonction de chargée de cours à l'Université de Sherbrooke et à l'Université d'Ottawa durant plusieurs années et complète présentement un MBA à l'Université de Sherbrooke.



RÉGIS MORASSE > Directeur des projets immobiliers
Service des immeubles de l'Université Laval

Architecte diplômé de l'Université Laval et membre de l'Ordre des architectes du Québec, Régis Morasse cumule plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment dans des fonctions diversifiées. Faisant carrière à l'Université Laval depuis maintenant 16 ans, il occupe actuellement le poste de Directeur du projet de construction et de mise en opération du pavillon de l'Institut nordique du Québec. Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une vaste expérience dans le domaine des infrastructures institutionnelles et d'enseignement.



ANDRÉ MORIN > Conseiller principal
Revay et associés limitée

Reconnu pour diriger des équipes performantes en gestion de projets, André Morin a plus de 25 années d'expérience à son actif. Il a réalisé plus de 1750 projets totalisant un budget de près de 2 milliards de dollars, investi dans les infrastructures du secteur commercial, institutionnel, génie civil et voirie. Durant sa carrière, André Morin a analysé et a participé au règlement d'un grand nombre de réclamations préparées par des entrepreneurs en plus d'être régulièrement invité comme conférencier et formateur lorsqu'il est question de litiges dans la construction.



ÉRIK POIRIER > Directeur
buildingSMART Canada
Vice-président du Groupe BIM du Québec

Érik est vice-président du Groupe BIM du Québec et directeur de buildingSMART Canada. Il est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en génie de la construction de l'École de technologie supérieure et d'un baccalauréat en architecture de l'Université Laval. Il travaille dans le domaine de l'architecture depuis plus de 12 ans et dirige actuellement l'Initiative Québécoise de la Construction 4.0 visant à appuyer la numérisation de l'industrie de la construction au Québec et de son environnement bâti.



M^e ALAIN PROVENCHER > Avocat
SBL Avocats

M^e Alain Provencher est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2003. Il est associé du cabinet Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L. Il exerce sa profession principalement en litige civil et commercial, et en majeure partie en droit de la construction. Il plaide devant tous les tribunaux civils et œuvre principalement dans le domaine du droit de la construction, du droit municipal, du litige civil et commercial, de la responsabilité civile et des assurances.



M^e ISABELLE SIMARD > Avocate
SBL Avocats

Diplômée en droit de l'Université Laval et admise au Barreau du Québec en 1994, M^e Isabelle Simard est associée du cabinet Simard Boivin Lemieux, S.E.N.C.R.L. Elle concentre sa pratique en litige, principalement en droit civil, droit des affaires, droit corporatif, ainsi qu'en matière bancaire et de financement. Elle sert également plusieurs entrepreneurs dans le domaine de la construction. M^e Simard agit comme conseillère et avocate plaideuse.



M^e JULIEN TRICART > Avocat
BCF | Avocats d'affaires

M^e Julien Tricart est membre du Barreau du Québec depuis 2011 et avocat chez BCF Avocats d'affaires. Il œuvre principalement en droit de la construction dans des dossiers de responsabilité des professionnels, de vices de la construction et de demande de compensation. M^e Tricart pratique en litige civil et commercial pour des entrepreneurs, des professionnels, des manufacturiers et des compagnies d'assurance. Dans le cadre de ses fonctions, il est amené à représenter des actionnaires majoritaires, minoritaires et des sociétés lors de conflits entre actionnaires.